



Communiqué

Clarification concernant la nomination de M. Reid Morden

Ottawa, le 7 juin 2005 - La Commission d'enquête sur les actions des responsables canadiens relativement à Maher Arar, présidée par M. le juge Dennis R. O'Connor annonçait hier la nomination de M. Reid Morden à titre de conseiller spécial sur les questions de confidentialité liée à la sécurité nationale.

La Commission tient à préciser que la nomination de M. Morden n'entre pas en conflit avec ses responsabilités actuelles. Il est important de souligner que le travail du conseiller spécial sera très limité d'ici à l'automne au moment où le mandat de M. Morden auprès de la Commission indépendante chargée d'enquêter sur le programme « pétrole contre nourriture » sera presque complété.

Créée en vertu de la Partie I de la Loi sur les enquêtes, la Commission a été établie sur la recommandation de la vice première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile afin d'enquêter et faire rapport sur les mesures prises par les responsables canadiens à l'égard de Maher Arar. Le Commissaire a également reçu le mandat de formuler des recommandations qui lui semblent opportunes sur la création d'un mécanisme d'examen indépendant des activités de la GRC en matière de sécurité nationale.

- 30 -

Contact pour les médias : Francine Bastien,
613-996-4741; cellulaire : 613-299-6554; courriel : fbastien@bellnet.ca

PO Box / CP 507, Station B / Succursale B
Ottawa, Canada K1P 5P6

613 996-4741 Fax / télécopieur 613 992-2366

www.ararcommission.ca / www.commissionarar.ca